

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LOUDES**

Nombre de conseillers

En exercice : **15**

Présents : 10

Votants : 11

L'an deux mil vingt-six le : 17 juillet à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de Loudes s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Laurent BARBALAT** - Maire –

Date convocation : 10 juillet 2026

Présents : Mesdames-Messieurs Naaïma DEGAÏCHIA ; Fabrice GRANIER ; Cathie MOREL ; Mr Gaith DEGAÏCHIA ; Marie-Christine CELLIER ; Mr Francis CHAUTARD ; Mr Cyril ALMÉRY ; Mme Chloé PEREIRA ; Mme Anaïs GAUTHIER ; Conseillers Municipaux.

Absentes excusées : Mme Léa CHAPELON procuration Mme Naaïma DEGAÏCHIA ;

Absents : Mr Julien VALLET ; Mr Didier GALLARD ; Mr Jordane LESIEUR ; Mr Lionel LEGRAND ;

Secrétaire : Mr Gaith DEGAÏCHIA

Délibération 36-2026

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 juin 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15,

Vu le projet de procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le 23 juin a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Cathie MOREL.

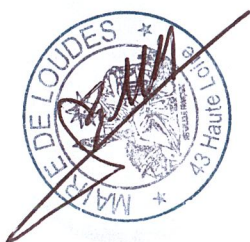
Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

- **VALIDE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 juin 2026.

Le 17/07/2026

Le Maire, Laurent BARBALAT



Le 17/07/2026

Le Secrétaire, Mr Gaith DEGAÏCHIA

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Gaith Degaïchia', is written over the text of the secretary's name.